

Fiche 3- ESCALADE

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	PRESSIONS POTENTIELLES SUR LES HABITATS ET ESPÈCES	EXEMPLES D'HABITATS ET ESPÈCES SENSIBLES À LA PRATIQUE	MESURES DE RÉDUCTION ENVISAGEABLES
• <u>Pratique</u> : Activité sportive consistant à gravir des parois naturelles en mettant en œuvre des techniques appropriées • <u>Lieux de pratique de l'activité</u> : Chaos de blocs de hauteur variable. Falaises et parois naturelles variées. • <u>Période de pratique</u> : Pratique en fonction des conditions météorologiques.	<u>Voies d'accès et pieds des falaises</u> : Piétinement/érosion <u>Parois rocheuses</u> : Destruction de la flore patrimoniale Érosion	<u>Milieux rupestres</u> Flore rupestre : Saxifrage à nombreuses fleurs, Ligulaire de Sibérie, Androsace des Pyrénées, Alysson des Pyrénées, Centaurée de la Clape, Chou insulaire (Corse), Centranthe à trois nervure (Corse), ... <u>Avifaune rupestre</u> : Rapaces : Faucon pèlerin, Aigle royal, Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Grand duc d'Europe, Gypaète barbu, ... Corvidés : Grand Corbeau, ...	Choix des tracés et des périodes de pratiques de l'escalade en fonction des enjeux identifiés Signalétique appropriée Limitations temporaires d'accès aux parois

Recommandations :

- Concertation avec les gestionnaires
- Rédaction de chartes de bons usages

Depuis 1983, la FFME met en œuvre une politique de conventionnement de certaines falaises. Ces conventions permettent de limiter temporairement l'accès aux parois, en fonction de l'intérêt faunistique et floristique.